



# Chroniques

## Bilan de la période de moyen terme 2004-2008 pour la statistique publique

L'élaboration du programme de la statistique publique pour la période 2009-2013 s'est appuyée sur le bilan du « moyen terme 2004-2008 », et notamment sur la confrontation entre les objectifs adoptés en décembre 2003 par l'assemblée plénière du Cnis et les résultats atteints en 2008.

Si des lacunes restent apparentes, l'essentiel de ces objectifs est atteint ou en passe de l'être. En particulier, des opérations aussi lourdes et emblématiques que la rénovation du recensement de la population et la refonte des statistiques annuelles d'entreprises se déroulent selon le programme prévu. Les statistiques sociales ont fait l'objet de controverses, notamment sur la mesure du taux de chômage et de l'évolution du pouvoir d'achat. Mais la concertation et les travaux menés au sein du Cnis ont permis de lever les ambiguïtés et d'établir le consensus. Sur de nombreux domaines, l'observation statistique des questions de société s'est par ailleurs fortement améliorée. Adossée aux règlements européens, la statistique d'entreprises a quant à elle recherché et obtenu des gains importants en termes d'efficacité. Afin de mieux appréhender les déterminants de l'évolution de l'appareil de production, un chantier ambitieux a été lancé sur les groupes et réseaux d'entreprises.

Le système statistique public se trouve confronté à une demande globale qui ne cesse d'augmenter. Il doit s'adapter de surcroît aux besoins spécifiques et en très forte croissance des instances européennes et des collectivités territoriales. Il doit enfin œuvrer sur des terrains nouveaux tels que l'évaluation des politiques publiques et le développement durable. L'ampleur de ces défis renvoie à la question des moyens et de la fixation des priorités.

### Des investissements majeurs dans l'infrastructure statistique

La **rénovation du recensement de la population** (RP) est assurément l'investissement le plus lourd de la période. Il était prévu d'entreprendre, au terme des cinq premières campagnes annuelles de collecte, c'est-à-dire à partir de la fin 2008, la publication des chiffres de population légale des communes relatifs au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le calendrier a été parfaitement respecté, ce qui doit être souligné compte tenu de l'ambition de la démarche, puisque la France est le seul pays à avoir entrepris une opération tournante. Les populations légales seront désormais actualisées chaque année, ainsi fin 2009 pour les chiffres au

1<sup>er</sup> janvier 2007. De même, l'Insee doit publier, courant 2009, les résultats de l'exploitation statistique qui donneront une photographie au 1<sup>er</sup> janvier 2006, elle-même renouvelée ensuite chaque année.

On pouvait craindre que la méthode nouvelle, assez complexe, rencontre une certaine incompréhension. De même, la fréquence accrue des opérations de collecte dans les communes de moins de 10 000 habitants – à présent tous les cinq ans – et la répétition chaque année du sondage dans les communes plus grandes pouvaient inquiéter les municipalités. Mais celles-ci ont bien compris tout le parti qu'elles pourraient tirer de la richesse promise par le nouveau dispositif. Précisément, les rencontres organisées par le Cnis en 2008

### N° 10

Septembre 2009

ISBN : 978-2-11-068 535-3

Directeur de la publication :

Philippe CUNEO

Rédactrice en chef :

Françoise DUSSET

Responsable éditoriale :

Nadine LEGENDRE

Maquette : Catherine KOHLER

Publication diffusée gratuitement,

ne peut être vendue



ont donné la mesure des besoins toujours accrus des collectivités territoriales en données localisées.

Dans l'ensemble, les cinq premières campagnes de collecte se sont déroulées de façon satisfaisante. La politique active de communication menée depuis l'origine y a fortement contribué, et elle devra être poursuivie. Les communes se voient offrir la possibilité d'obtenir, pour leurs propres besoins, une mise à jour plus fréquente des bases de sondages tirées du RP. Elles peuvent également demander, si le recensement est effectué par sondage, un suréchantillonnement qui enrichit également le RP lui-même en améliorant sa précision. Un premier bilan de la rénovation du recensement devra être fait à partir de la confrontation des données à celles du recensement de 1999.

La réalisation de l'**enquête Famille associée aux recensements** classiques et préparée au cours du moyen terme 2004-2008 s'est avérée plus difficile dans le nouveau contexte de partage des responsabilités juridiques entre l'État et les communes. Insee et Ined travaillent à définir une méthodologie adaptée afin qu'une première enquête puisse être effectuée en 2011 sur la base du volontariat des communes.

Pour ce qui a trait à l'appareil de production, la « **refonte du système des statistiques annuelles d'entreprises** » (Resane) constitue elle aussi un investissement important de la dernière période. Son achèvement en 2009 répond aux vœux exprimés par le Cnis en 2003. La refonte repose essentiellement sur l'utilisation la plus complète possible des ressources offertes par l'appariement des fichiers administratifs, qui concerne notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS), les liasses fiscales et les déclarations douanières.

De façon générale, aussi bien pour les données démographiques et sociales que pour les données d'entreprises, une tendance majeure de la statistique publique est de substituer le plus souvent possible l'**exploitation des sources administratives** aux enquêtes *ad hoc*. Fortement encouragée par le Cnis, cette démarche est

source de bénéfices considérables : diminution des coûts pour les finances publiques, allègement de la charge de réponse, réduction des délais d'exploitation et de diffusion, suppression des opérations de relance et de redressement des non-réponses, possibilité de suivre les mêmes unités statistiques au cours du temps et ainsi de retracer les trajectoires individuelles voire de constituer des panels.

Le développement de la statistique d'origine administrative passe par la mise à jour rapide et régulière des répertoires. La dématérialisation des échanges d'information avec les entreprises a permis une accélération marquée de la gestion du répertoire Sirene ainsi que des gains de productivité importants. La dématérialisation des échanges avec les communes et les organismes sociaux est de même le levier de la réforme de la « base des répertoires des personnes physiques » qui rassemble le répertoire national d'identification des personnes physiques et le fichier électoral.

Encore faut-il parvenir à définir des identifiants communs aux différentes sources. L'éducation nationale a créé l'« Identifiant national élève » permettant de suivre les jeunes tout au long de leur scolarité et de leur formation. De façon comparable, c'est en utilisant leurs identifiants de gestion que les organismes sociaux (maladie, retraite, allocations familiales, chômage, etc.) ont pu constituer des panels et procéder à des analyses longitudinales.

La dernière condition est l'établissement de nomenclatures communes. Cette dernière exigence rencontre les besoins liés aux comparaisons internationales, pour lesquelles l'harmonisation des différentes nomenclatures entre les systèmes statistiques nationaux est un enjeu crucial, au niveau mondial et particulièrement au niveau européen. Notre système statistique public s'est fortement investi dans les négociations internationales, qu'il s'agisse des classifications et des niveaux de formation, des classifications socioprofessionnelles ou des nomenclatures d'activités et de produits. Le répertoire Sirene a ainsi pu adopter dès le début 2008 la nouvelle nomenclature d'activités française (Naf rév. 2), subdivision de la nomenclature européenne (Nace).

Avec la généralisation de l'usage de l'internet, la **diffusion des informations statistiques** connaît un changement d'échelle. Des avancées notables ont été réalisées sur les dernières années en matière d'organisation de l'accès aux données. L'ensemble des statistiques publiques est désormais en ligne et accessible gratuitement par le portail unique « Statistique publique » inauguré en novembre 2007 (*cf. Rencontre du Cnis du 22 janvier 2007*). L'accès des chercheurs en sciences sociales aux données a quant à lui été facilité : des « fichiers détail » tabulables sont mis à disposition, ainsi que des « fichiers de production et de recherche », cependant que des possibilités de conventions pour l'accès aux données individuelles sont ouvertes dans le strict

### Un bilan du programme à moyen terme 2004-2008 du Cnis pour préparer le prochain (2009-2013)

Tous les cinq ans, le Cnis élabore un « programme à moyen terme ». Le prochain courra de 2009 à 2013. Les 14 formations et inter-formations (Statistiques sociales, Système productif, Statistiques régionales et locales) ont formulé des avis qui définissent le programme à moyen terme du Cnis de 2009 à 2013. Ils ont été adoptés en assemblée plénière le 23 janvier 2009. Le bilan du programme à moyen terme précédent (2004-2008) a servi de base à la réflexion.

Comme pour le bilan du programme à moyen terme précédent (1999-2003), deux personnes, Jean COIFFARD et Bernard GUIBERT, ont été chargées de rédiger la synthèse des travaux menés entre 2004 et 2008 par les 14 formations du Cnis. À cette fin, ils se sont entretenus avec les présidents et les rapporteurs des formations et avec les membres du bureau du Conseil et ont utilisé les suivis annuels des avis émis en décembre 2003 par l'assemblée plénière du Cnis sur les programmes à moyen terme des formations.



respect de la confidentialité. La réflexion sur ce sujet dans le cadre de la préparation du nouveau programme de moyen terme a alimenté l'élaboration de la loi sur les archives à l'été 2008, et pourrait déboucher sur la mise en place d'« info-centres sécurisés ». Pour les prochaines années, des améliorations sont attendues au plan de la convivialité, mais aussi pour ce qui a trait aux méta-données, c'est-à-dire à la documentation des données mises en ligne.

### Des avancées nombreuses sur les questions de société

En 2003, le Cnis avait appelé à construire des **panels dans les domaines de la démographie, du social, des conditions de vie, de l'emploi et des activités**. De tels outils doivent en effet permettre d'étudier de manière précise et détaillée la mobilité sociale et résidentielle et les inégalités de ressources dans le temps et dans l'espace. En réponse, la taille de l'échantillon démographique permanent (EDP) a été multipliée par quatre. Qui plus est, l'EDP sera apparié avec les fichiers de données fiscales et sociales sur les revenus.

Dans le même ordre d'idées, l'enquête européenne en panel « statistiques sur les revenus et les conditions de vie » (SRCV) ou, en anglais, « Survey on Income and Living Conditions » (SILC) a été mise en place en 2004 avec succès. Cet instrument permet d'appréhender tout à la fois les revenus, l'activité et les conditions de vie de manière longitudinale. Dans le souci de limiter la charge de réponse, l'Insee a testé en 2007 l'alimentation directe du fichier de l'enquête par appariement avec les déclarations fiscales et les fichiers de prestations sociales. La refonte intégrera par ailleurs la fourniture des indicateurs sociaux européens qui étaient recueillis jusqu'en 2006 à travers l'« enquête permanente sur les conditions de vie des ménages » (EPCVM) maintenant supprimée. Les « volets complémentaires » conditions de vie de SILC et les « enquêtes complémentaires » à l'enquête Emploi apporteront les informations produites jusqu'à présent par EPCVM le plus souvent en réponse à des demandes européennes et aux principales préoccupations thématiques du Cnis.

Outre ce panel européen, la statistique publique a reconduit pendant ce moyen terme les enquêtes longitudinales du Cereq « génération » retraçant les parcours d'insertion professionnelle en lien avec la formation initiale et « entrée dans la vie adulte » (Eva). D'autres panels ont été constitués et exploités par les services statistiques des ministères pour leurs besoins d'évaluation. Enfin, c'est dès 2005 que la Drees, l'Ined et l'Inserm ont entamé les travaux visant à constituer un panel pluridisciplinaire substantiel (20 000 nouveaux) intitulé « étude longitudinale française depuis l'enfance » (Elfe).

Parvenir pratiquement fin 2008 à la mise sur pied d'un **système d'information exhaustif et cohérent sur l'emploi et les revenus d'activité** est une avancée majeure du moyen terme 2004-2008. L'exploitation systématique des déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour les salariés du secteur privé hors agriculture a été complétée par un dispositif de suivi des non-salariés et des salariés agricoles puis par un « système d'information sur les agents du secteur public » (Siasp). Ce dernier a permis de répondre au règlement européen demandant l'extension de « l'indice du coût du travail » (ICT) à la Fonction publique. La rénovation de l'exploitation des « bordereaux de recouvrement des cotisations » à l'Urssaf (BRC) et son extension aux non-salariés et aux salariés des « particuliers employeurs », de même que la constitution de la base de données sur les « entrepreneurs et travailleurs indépendants » (ETI) ne sont pas encore complètement terminées fin 2008. Par contre, les « enquêtes sur le Coût de la main-d'œuvre » (Ecmo) et les « enquêtes sur la Structure des salaires » (ESS) ont été intégrées en une seule enquête (Ecmoss) et adaptées au règlement européen dès 2005.

Dans le domaine du logement, le principal acquis du programme est la réalisation, conformément aux vœux du Cnis, de **l'enquête Logement** en 2006. Le recensement rénové va quant à lui permettre de suivre l'évolution du parc de logements au niveau géographique le plus détaillé. Le suivi des délivrances des permis de

construire, réformé en octobre 2007, par le « système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires » (Sitadel) permet d'appréhender une composante essentielle du renouvellement de ce parc. S'il fournit un dénombrement des logements nouveaux ou futurs, ce dernier dispositif ne dit rien des caractéristiques socio-économiques de leurs occupants. Afin de combler cette lacune, le service statistique du ministère de l'Équipement devrait bientôt pouvoir rapprocher les données du RP de celles du « fichier des logements par commune » (Filocom) des services fiscaux. Le Cnis souligne cependant que, si ces progrès sont précieux, des questions aussi importantes que le non-logement, les mauvaises conditions de logement et les expulsions demeurent très mal documentées.

Cette observation rejoint celles que le Cnis avait déjà exprimées en 2003 sur le niveau de généralité des principaux instruments de la statistique publique. Bien adaptés à l'étude des inégalités, de la mobilité sociale et des conditions de vie de l'ensemble de la population, ils ne permettent guère, en revanche, d'analyser les processus d'exclusion ou de ségrégation que ce soit par la pauvreté, par l'absence de domicile ou par les mauvaises conditions de logement, par les discriminations sociales, sexuelles ou raciales ou même par les violences, tous phénomènes sociaux au centre des préoccupations actuelles.

La connaissance statistique des questions de violence a progressé avec la **création de l'Observatoire national de la délinquance (OND)** qui réalise chaque année une enquête de « victimation ». Afin d'éclairer les politiques de lutte contre la pauvreté, la Drees a effectué en 2006 une nouvelle enquête sur les « minima sociaux » et une autre sur les handicapés. En liaison avec la Dares et les départements, elle a suivi la montée en charge des différents dispositifs d'aide aux personnes défavorisées. La santé des populations défavorisées est évaluée à partir des données de la « couverture maladie universelle ». De son côté, le ministère de l'Équipement a réalisé une enquête sur le parc de logement social.



Le domaine des **migrations internationales** a fait l'objet d'un effort très important de la statistique publique sur ce moyen terme. La mesure des flux migratoires annuels a bénéficié de l'apport des premières enquêtes de recensement. Mais c'est à partir de 2009 avec la description localisée renouvelée

chaque année des populations immigrées toujours présentes que l'apport du nouveau recensement va être déterminant. À partir d'un échantillon fourni par l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (Anaem), la Drees a réalisé en 2006 en liaison avec l'Insee une enquête sur les

caractéristiques des migrants récemment arrivés ou régularisés en France. Les questionnaires des enquêtes auprès des ménages ouvrent désormais la possibilité de décrire les caractéristiques sociodémographiques des immigrés mais aussi de leurs enfants. Pour la connaissance des

### Les groupes de travail du Cnis sur la période 2004-2008

Thèmes	Début	Président	Rapport du Cnis
Comparaisons macroéconomiques en France entre l'agriculture et les autres activités économiques	2003	Yves <b>Ullmo</b>	n° 94, février 2005
Utilisations des données produites par le recensement rénové de la population (RRP) et leur diffusion	2003	Jean-Pierre <b>Giblin</b>	n° 98, décembre 2005
Connaissance statistique du médicament	2004	Philippe <b>Nasse</b>	n° 93, février 2005
Inventaire des besoins d'informations sur les transports	2004	Maurice <b>Bernadet</b>	n° 102, mars 2007
Mesure des échanges internationaux de services	2004	Bernard <b>Guillochon</b>	n° 100, février 2007
Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes Sous groupes de travail : – Les groupes d'entreprises et leur taille (Président : Yvonick <b>Renard</b> ) – Les groupes, sous-groupes et la mondialisation (Président : Lionel <b>Fontagné</b> ) – Normes comptables et information économique (Président : Jean-Paul <b>Milot</b> ) – Groupes et sociétés dans l'analyse économique sectorielle et macroéconomique (Président : Jean-Luc <b>Biacabe</b> ) – Les réseaux (Président : Stéphane <b>Saussier</b> )	2005	Édouard <b>Salustro</b>  Vice-président : Claude <b>Ménard</b>	n° 107, janvier 2008
Niveaux de vie et inégalités sociales	2005	Jacques <b>Freyssinet</b>	n° 103, mars 2007 Chronique : janvier 2008
Mesure des dépenses de l'État à l'échelle territoriale	2007	Yvon <b>Ollivier</b>	n° 110, septembre 2008
Définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi	2007	Jean-Baptiste <b>de Foucauld</b>	n° 108, septembre 2008
Conséquences du profilage des groupes en matière de secret statistique	2008	Yvonick <b>Renard</b>	
Statistiques structurelles sur les groupes du secteur financier	2008	Gilles <b>de Margerie</b>	
Statistiques et nouvelles tendances de localisation des populations et des activités sur le territoire	2008	Francis <b>Cuiller</b>	
Indicateurs sociaux départementaux	2008	Joël <b>Guist'hau</b>	



problématiques d'intégration, l'Ined a lancé avec l'Insee en 2008 l'enquête « Trajectoires et origines des migrants et de leurs descendants » (TeO). Enfin, sur le même thème, l'Insee participe avec l'Ined au projet d'enquête européenne sur les « secondes générations » (The Integration of the European Second Generation : TIES).

La **question du pouvoir d'achat** a été au centre de controverses publiques, parfois vives, qui ont porté sur l'effet supposé du passage à l'euro et sur la perception subjective de l'inflation. Les débats (novembre 2005) et les publications du Cnis s'en sont fait l'écho. Le rapport de la commission présidée par Alain QUINET sur « La mesure du pouvoir d'achat des ménages » a été présenté et discuté en mars 2008 au sein de la formation compétente en vue du prochain programme de moyen terme. Il convient cependant de ne pas oublier les améliorations d'ordre technique apportées par l'Insee sur la dernière période au calcul de l'indice des prix. La rénovation de la collecte des prix de détail a été achevée fin 2005. Elle a permis notamment d'améliorer la prise en compte des « effets qualité », du choix des produits représentatifs et de l'étendue des gammes. Les différentes formes de vente sont aujourd'hui mieux échantillonnées. De nouveaux indices ont été créés en 2005 : indices dans la grande distribution et indices par catégorie de ménage. Les délais de publication et de transmission à Eurostat ont quant à eux été sensiblement raccourcis.

Début 2007, le report de la publication du **taux de chômage** « au sens du BIT » a été lui aussi abondamment commenté. Cette décision prenait acte de la forte divergence entre l'évolution retracée par l'enquête Emploi de l'Insee et celle qui ressortait de la

statistique de l'ANPE sur les demandeurs d'emploi en fin de mois, deux sources que le calcul du taux de chômage ne parvenait plus à « réconcilier » de façon fiable. Une expertise très approfondie tout au long de 2007 a permis de trancher : le calcul du taux de chômage BIT n'est plus effectué à présent qu'à un rythme trimestriel et à partir de la seule enquête Emploi. Des travaux d'ampleur ont été menés pour réviser complètement les pondérations, mais aussi pour interpréter et réduire le phénomène de non-réponse à l'enquête, trop important dans certaines zones. Il a été jugé que l'échantillon de l'enquête, réalisée en continu depuis le début de la décennie pour répondre à un règlement européen, devrait être étoffé dans le cadre du prochain moyen terme. Autre décision, un groupe de travail du Cnis présidé par Jean-Baptiste de FOUCAULD a été chargé de faire des recommandations pour mieux appréhender le « halo autour du chômage » ; il a rendu son rapport en septembre 2008.

Sur le **domaine de la santé et de la protection sociale**, la dernière période a été marquée par la refonte en 2004 de l'enquête quinquennale Handicap - santé (HS) et sa réalisation sur le terrain au printemps 2008. On mentionnera également la préparation dès 2008 de l'enquête quinquennale européenne, la préparation en 2005 et la collecte en 2006 de l'enquête « Santé et itinéraire professionnel » (Sip), dont les résultats sont en cours d'analyse, et la constitution par la Cnamts en 2006 d'un échantillon permanent de victimes de maladies professionnelles. L'offre de soins a été étudiée à travers des enquêtes portant notamment sur les revenus et les pratiques de la médecine de ville, sur les médecins spécialistes et sur les affections de longue durée. D'autres investigations ont concerné la santé des enfants,

mais aussi les problèmes de santé spécifiques aux personnes âgées abordés notamment dans le cadre de l'enquête européenne SHARE (« Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe »).

Le Cnis avait émis le souhait que les statisticiens publics puissent accéder plus facilement aux fichiers des différentes branches de la protection sociale. Les premières exploitations par la Cnamts de « l'échantillon permanent des bénéficiaires de l'assurance maladie » (EPIB-AM), l'extension du champ couvert par cet échantillon, l'exploitation des différents tableaux de bord qui suivent les offres de soins, la création et l'exploitation par la Drees d'un « Échantillon inter-régimes des cotisants » (EIC) et, pour l'étude des retraites, le tirage de l'échantillon au 1/20<sup>e</sup> des « référentiels nationaux sur les assurés des différents systèmes de retraite » montrent qu'il a été entendu. Le Conseil déplore toutefois la persistance de certaines lacunes : ainsi la méconnaissance des mécanismes de formation des prix des médicaments, l'absence de données sur la dimension sanitaire de la consommation alimentaire et le manque de lisibilité pour le profane de l'articulation avec la comptabilité nationale des différentes comptabilités de la protection sociale, notamment les comptes de la Sécurité sociale.

### Rationalisation des statistiques d'entreprises et allègement de la charge de réponse

La valorisation des données administratives n'a pas seulement contribué au succès du projet Resane évoqué plus haut. Elle a permis aussi sur la dernière période de supprimer certaines enquêtes ou de les alléger, tout en réduisant les délais de mise à disposition des

#### Les rencontres du Cnis au cours du moyen terme 2004-2008

Thème	Date	Président	Rapport du Cnis
Décentralisation et statistique	13/5/05	Yves <b>Fréville</b>	n° 95, septembre 2005
Comptes nationaux : le point sur les évolutions	4/7/05	Joël <b>Maurice</b>	n° 96, octobre 2005
L'accès à l'information statistique à l'heure de l'internet	22/1/07	Jean-Pierre <b>Duport</b>	n°104, juin 2007, Chronique n°9



résultats. Ainsi, c'est grâce à l'utilisation des fichiers des déclarations de TVA qu'il a été possible d'abrèger les délais des transmissions requises par le règlement « Short Term Statistics » (STS) et par la Banque centrale européenne. En définitive, la part imputable à la statistique publique dans la charge de réponse des entreprises aux administrations est aujourd'hui de l'ordre de 1 %.

Crucial pour la compréhension du fonctionnement de l'appareil de production, le **chantier sur les « groupes » et les « réseaux » d'entreprises** est l'un des plus ambitieux de la période au plan conceptuel. Le groupe de travail présidé par Édouard SALUSTRO a publié en 2007 ses préconisations d'une méthodologie permettant d'identifier le périmètre d'un groupe, qu'il soit industriel, commercial ou financier. Le second volet de ce « profilage », opération assez lourde, est la subdivision du groupe en unités, les « branches opérationnelles de groupe », plus pertinentes que les listes non hiérarchisées d'entreprises et établissements directement fournies par les répertoires que gère l'Insee. Ce travail a été mené à bien pour deux groupes du secteur industriel et a été commencé pour trois autres entités, dont deux dans les secteurs des services. Le Cnis a souhaité qu'une réflexion spécifique soit menée sur les groupes du secteur financier. Un groupe de travail présidé par Gilles de MARGERIE rendra ses conclusions au cours de l'année 2009.

Un dispositif d'**évaluation des enquêtes de branche** a été mis en place confor-

mément au souhait du Cnis. Il a permis au Sessi d'améliorer le système d'enquêtes sur les produits en les articulants aux enquêtes annuelles d'entreprise et ainsi de rendre plus précis le passage secteur-branche de la comptabilité nationale. Dans un contexte d'ouverture à la concurrence internationale, les connaissances sur les marchés et sur les évolutions des prix de l'énergie apparaissent toutefois nettement insuffisantes.

Étroitement encadrée par les règlements européens, la **statistique d'entreprises** a dû réduire les délais de transmission à Eurostat des différents indices de prix à la production. Elle a également été amenée à élaborer de nouveaux indices : sur les prix d'achat à l'importation en 2006, sur les prix du transport routier de marchandises, sur les prix des services aux entreprises en 2006, sur le prix de l'entretien et l'amélioration des logements (IPEA). La mise en place en 2006 d'une nouvelle norme d'indexation des loyers avec l'indice de référence des loyers (IRL) devrait simplifier la tâche de rénovation de l'indice du coût de la construction (ICC). Dans le domaine des transports, la statistique publique peine au contraire à établir un indice des prix du fret ferroviaire et un indice des prix des transports de voyageurs suivant les différents modes.

Des investissements importants ont été consentis sur la **thématique de l'innovation et des nouvelles technologies**. Ainsi, les vœux du Cnis relatifs aux effets des

innovations sur le système productif ont été satisfaits avec la quatrième édition en 2005 de « l'enquête communautaire sur l'innovation » (CIS4). Des avancées ont été obtenues par ailleurs en 2004-2005 grâce aux enquêtes Moyens et modes de gestion de l'immatériel et Changements organisationnels et informations - Technologies de l'information et de la communication (COI-TIC).

Un autre point positif est le début (importations) de la mise en œuvre du règlement européen « Foreign Affiliate Trade Statistics » (FATS) sur les échanges entre filiales d'entreprises étrangères. Les conséquences de la mondialisation en termes de délocalisations, d'externalisations, de concurrence, de dérégulation et de changement des qualifications demandées demeurent par contre sous-documentées.

Les **statistiques agricoles** n'ont pas échappé à l'évolution générale vers l'utilisation des sources administratives. La généralisation de l'inscription au répertoire SIRENE permettra d'alimenter le « Réseau d'informations comptables agricoles » (RICA), d'alléger certaines enquêtes, de mieux connaître les revenus et l'emploi, mais aussi de préparer le Recensement de l'agriculture de 2010 cependant qu'une base permanente apporte un suivi des équipements collectifs locaux. Il est toutefois impossible d'appréhender ainsi le cas des petites exploitations. En outre, le développement de la polyactivité et les bouleversements des structures agricoles posent des

### Rencontres préparatoires du moyen terme : 2009 - 2013

Thème	Date	Présidents
Les mutations du monde agricole : des questions pour la statistique	13/9/07	Michel <b>Cadot</b> Philippe <b>Cuneo</b>
Colloque national « Connaître pour agir » : quelle information statistique construire et partager au service des politiques de solidarité ?	23/1/08	Jean-Pierre <b>Duport</b> Claudy <b>Lebreton</b> Patrick <b>Mareschal</b>
Les statistiques monétaires et financières	21/3/08	Jean-Paul <b>Pollin</b>
Statistiques régionales et locales à l'horizon 2013	19/9/08	Jean-Pierre <b>Duport</b>
Le développement durable	22/10/08	Jean-Pierre <b>Duport</b>



problèmes spécifiques. Pour ces raisons, la préparation du recensement s'est placée sous le signe de la continuité. Le choix a été fait de ne pas recourir aux sources administratives : ainsi, l'exhaustivité se trouve préservée puisque l'on n'est pas conduit à limiter la collecte aux agriculteurs « professionnels ». Les principes méthodologiques et les concepts ont de même été maintenus. La collecte du recensement devrait gagner fortement en efficacité grâce à la méthode de collecte assistée par ordinateur (Capi), mais aussi du fait des gains de productivité, estimés autour de 30 %, consécutifs à la concentration et à la réorganisation des implantations territoriales de la statistique publique agricole.

Une autre avancée majeure est la contribution de la statistique agricole à la **connaissance des pressions sur l'environnement** : enquête sur les déchets agricoles, sur l'eau et l'assainissement, sur la consommation d'énergie et sur les installations d'élevage. L'observation de l'utilisation des terres (Teruti) s'effectue depuis 2005 avec un maillage plus fin, avec une numérisation des cartes et un géoréférencement des points d'observation. Elle peut ainsi s'articuler avec le système européen d'observation par satellite *Lucas* (« Land Use Cover Area Frame Statistical Survey »). Par contre, la réflexion sur les indicateurs d'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques agricoles reste à mener. De même, en dépit des souhaits du Cnis, l'évolution de certaines composantes de l'outil de production du domaine est encore mal connue, en particulier pour les entreprises de travaux forestiers ou agricoles, l'agriculture biologique et les pêches maritimes.

La **statistique des transports** se heurte à deux difficultés : d'une part, ses moyens stagnent dans un contexte de demandes européennes croissantes ; d'autre part, les entreprises se montrent de plus en plus réticentes à donner des informations qu'elles jugent stratégiques depuis la dérégulation des marchés. Les recommandations du groupe de travail présidé par Maurice BERNADET tardent ainsi à être mises en œuvre contrairement aux recommandations du Cnis.

La situation apparaît plus positive dans le secteur du tourisme en dépit de retards dans l'application de la directive européenne de 1995. Certains progrès vont en effet dans le sens des préoccupations exprimées par le Cnis en 2003 : nouvelle enquête en 2006 sur les visiteurs de l'étranger (Eve) mais aussi extension du champ de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Les progrès accomplis dans les **statistiques du commerce et des services** durant la période 2004-2008 sont inséparables de ceux qui ont été obtenus pour l'ensemble des entreprises en général. De façon plus spécifique, certains souhaits émis par le Cnis n'ont pas encore été concrétisés. Il en est ainsi en matière de suivi des marges de la grande distribution et d'évaluation des politiques relatives aux implantations de grandes surfaces. L'information sur les associations loi de 1901 et sur les « institutions sans but lucratif » demeure lacunaire, même si un compte satellite expérimental de ces dernières a été élaboré en 2005.

### La demande d'informations s'accroît et se diversifie

En volume, la demande adressée à la statistique publique pour le niveau national ne cesse de croître. Mais la demande émanant de l'Europe d'une part, des collectivités territoriales d'autre part, augmente plus vite encore. En conséquence, le système statistique public se trouve confronté à des problèmes de moyens et contraint de hiérarchiser ses priorités.

De surcroît, les thématiques sur lesquelles la demande se développe le plus fortement sont l'**évaluation des politiques publiques et le développement durable**. Or il s'agit là de préoccupations relativement nouvelles, pour lesquelles l'offre de la statistique publique demeure assez limitée.

**Eurostat poursuit son développement** et prend une place de plus en plus importante dans le paysage statistique des États européens, l'instauration de l'euro lui conférant encore de nouvelles prérogatives.

En particulier, les délais de transmission des statistiques conjoncturelles (prix, emploi, activité des entreprises, investissements, monnaie, crédit, etc.) ont été réduits. Les statistiques structurelles sur les ménages (emploi, revenus, conditions de vie, santé, vieillissement, etc.) et plus encore sur les entreprises se trouvent largement prédéterminées par les règlements européens, tels le « Structural Business Statistics » (SBS). Cette évolution laisse de moins en moins de marge de manœuvre aux formations du Cnis pour modifier ou infléchir l'action du système statistique public.

La forte augmentation de la **demande régionale et locale** est imputable principalement aux lois de décentralisation, notamment celles de 2004, de par les transferts de compétences qu'elles ont opérés. Le thème de l'emploi illustre les exigences multiples auxquelles le système statistique public se trouve soumis : une directive européenne a conduit l'Insee à transformer profondément son enquête Emploi annuelle, réalisée en continu depuis 2002 et qui est la base pour une évaluation des politiques publiques en faveur de l'emploi. Or, cette enquête ne peut fournir des résultats significatifs que pour le niveau national. Il a donc été nécessaire, pour une meilleure connaissance de l'emploi aux différents niveaux géographiques, de procéder à des investissements massifs sur le dernier moyen terme de façon à forger de nouveaux instruments sous la forme de logiciels d'« exploitations standard » des sources administratives. Le projet « estimation de l'emploi localisé » (Estel) préparé pendant le moyen terme 2004-2008 pour une mise en œuvre en 2009, mobilise les fichiers administratifs à la base du « système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité » (Siera). Conformément à sa vocation, le recensement rénové sera à partir de 2009 la source principale d'information localisée. Les fichiers des organismes sociaux peuvent être également exploités à des niveaux géographiques fins. Sur le domaine des entreprises, l'Insee a



produit l'exploitation standard « Connaissance locale de l'appareil productif » (Clap).

Dans le cadre de la préparation du prochain programme à moyen terme 2009-2013, le thème de l'**évaluation des politiques publiques locales** a été évoqué de manière récurrente et insistante, et a été retenu pour intitulé du Colloque national du Cnis à Nantes le 23 janvier 2008. Cette question a également été abordée lors des rencontres « Statistiques régionales et locales » et « Développement durable » de l'automne 2008. La pratique de l'évaluation des politiques publiques a été conduite principalement sur les politiques de l'emploi, de l'action sociale, de la formation professionnelle et de l'éducation, et les services statistiques des ministères concernés y ont apporté une large contribution. Pour une confrontation pertinente des résultats mesurés et des objectifs visés, il convient cependant de faire intervenir des données de contexte dont les sources sont le plus souvent extérieures aux départements ministériels opérationnels. Il manque donc à la statistique publique une réflexion d'ensemble sur les méthodes et les coordinations institutionnelles nécessaires à une évaluation systématique des politiques publiques comme le demande la Lof.

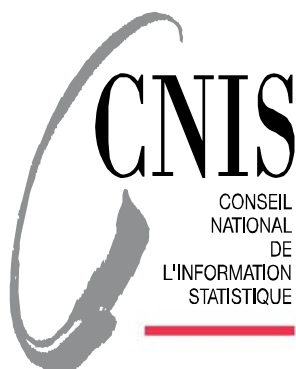
Le **développement durable** appelle des efforts du même ordre au plan théorique. En effet, les progrès souhaités par le Cnis sur ce sujet ont été accomplis pour le seul « pilier » de l'environnement et non pour les deux autres, celui de l'économie si l'on excepte le compte des dépenses de l'environnement et celui des questions sociales. Les relations entre eux sont encore moins analysées, sauf pour ce qui concerne l'évaluation des émissions de polluants générées par les différents produits de la demande finale. Le service statistique du ministère en charge de l'environnement a cependant défini, puis chiffré et publié à deux reprises des « indicateurs de développement durable » en correspondance étroite avec ceux qui ont été adoptés par l'Union européenne.

Dans le détail, suite au règlement européen de 2002, la première réponse en 2006 à Eurostat sur les déchets de 2004 constitue un succès, même si l'estimation des déchets produits par les ménages, le tertiaire et l'agriculture mérite d'être améliorée. Coordonnée par l'Ifen, la statistique publique est parvenue à une

meilleure connaissance des prélèvements en eau par les agents économiques, de la présence de pesticides dans les eaux de surface et de nitrate dans les nappes phréatiques, mais aussi des polluants charriés par les rivières et de l'action des services d'assainissement et de production d'eau potable. Elle comptabilise mieux les émissions de gaz à effet de serre et mesure la pollution des sols, notamment par les métaux lourds. Elle sait désormais évaluer les dégâts économiques potentiels causés par les inondations et de manière générale les expositions aux risques, dont les risques sanitaires. Elle mesure l'artificialisation croissante des sols, la perception subjective par les Français des risques auxquels ils sont exposés, leurs pratiques environnementales et les pressions que l'agriculture exerce sur l'environnement. À côté de ces progrès notables, trois domaines importants restent à explorer : les nuisances sonores, le développement des éco-activités et la dégradation de la biodiversité.

## Le rôle du Cnis

Sur cette période 2004-2008, et dans le cadre de ses formations, le Cnis a pleinement rempli sa fonction de médiation entre les producteurs des statistiques et les demandeurs issus des différentes composantes de la société civile. Quatre sujets de controverses parfois vives au sein de l'opinion publique y ont en effet été examinés, fût-ce avec un peu de retard : la question des inégalités et de l'exclusion, la mesure du chômage, la perception de l'inflation, l'opportunité de quantifier les discriminations raciales. Ces débats auraient pu freiner ou même paralyser les statisticiens publics. Or, la création de groupes de travail, par exemple celui présidé par Jacques FREYSSINET sur les inégalités ou celui présidé par Jean-Baptiste de FOUCAULD sur le halo autour du chômage, ou encore l'examen de rapports produits dans un autre cadre que le Cnis comme celui sur le pouvoir d'achat, ont permis de nuancer des prises de position au départ très tranchées sans avoir jamais visé l'établissement d'une unanimité de façade. L'action du Cnis aboutit ainsi davantage à affiner qualitativement les questionnements de la statistique publique qu'à augmenter la quantité des informations qui lui sont demandées. Le Cnis a fait œuvre socialement utile en surmontant avec succès la difficulté qui consiste à rendre féconde pour la statistique nationale la confrontation de points de vue exprimés parfois de façon très abrupte sur la scène médiatique.



Secrétariat Général du Cnis  
Timbre D130  
18, boulevard Adolphe-Pinard  
75 675 Paris cedex 14

Téléphone : 01 41 17 52 62  
Télécopie : 01 41 17 55 41  
[www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)

### Pour en savoir plus :

- « Bilan du programme moyen terme 2004-2008 », J. Coiffard et B. Guibert, *Rapport du Cnis* n° 112, novembre 2008
- « Bilan du programme à moyen terme 1999-2003 », A. Desrosières et Y. Detape, *Rapport du Cnis* n° 83, février 2004
- Comptes rendus des formations 2004 à 2008 du Cnis disponibles sur le site : <http://www.cnis.fr>